

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 26 Juin 2023</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 15 juin 2023 DATE D’AFFICHAGE : 16 juin 2023</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 15</p>
---	--

L’an deux mil vingt-trois, le lundi 26, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire, (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Yves LINGER),

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Gilles CHASSIER), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Monique TATTEVIN, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Caroline THOBIE, Madame GROLEAU Anne et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Chantal LEYE, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Yves LINGER, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Estelle HERVY, Monsieur Nicolas CITEAU

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Monsieur Gilles CHASSIER a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD

Madame Bernadette BROSSEAU a été élue secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L’ASSOCIATION QUIMIAc VOILE (AQV)

L’association Quimiac Voile (AQV) organise une régates estivale en lien avec le mouillage du Toul Ru le dimanche 13 août.

La commune a sollicité l’association pour valoriser cet évènement et l’ouvrir à un plus large public dans l’objectif de faire de celui-ci une nouvelle attractivité touristique.

Pour répondre à cette demande, l’association souhaite faire venir un groupe Rock et Blues lors de la cérémonie de remise des prix qui clôturera cette animation.

Pour ce faire, elle sollicite de la commune une subvention de 200 € permettant de financer les frais de déplacement des musiciens venant de Rennes.

Le Conseil Municipal vote, à l’unanimité, l’attribution d’une subvention de 200 € pour la mise en place d’une animation musicale à l’association Quimiac Voile (AQV).

Reçu au contrôle de légalité

le 27/06/2023

Publié ou notifié

le 28/06/2023

Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD

